

Sitôt qu'il a physiquement quitté le Château de Neuchâtel pour le Palais fédéral, son portrait a été accroché à la Salle des Chevaliers, selon la tradition neuchâteloise qui fait passer à la postérité tous les conseillers d'Etat et les recteurs d'université. Le portrait de René Felber a pris place dans la rangée supérieure à la suite des trois conseillers d'Etat socialistes qui l'ont précédé, dans un angle mal éclairé, juste au-dessus de son ancien collègue radical André Brandt, dernier magistrat à avoir quitté ses fonctions. Mieux placée, la rangée des conseillers d'Etat libéraux et radicaux se trouve à hauteur du regard de l'amateur, qui doit lever la tête pour contempler les socialistes, comme s'il n'était pas encore tout à fait naturel de les trouver dans cette galerie des princes.

Depuis 1957, les conseillers d'Etat sont tenus de se faire immortaliser par un peintre de leur choix, à condition qu'il soit neuchâtelois d'origine ou de domicile. Ainsi, René Felber est passé par L'Epée parce qu'il a voulu L'Epée, comme Pierre Dubois, le champion socialiste du redressement économique cantonal dont le portrait, selon la règle, est maintenu à l'ombre tant que le magistrat exerce ses fonctions.

Sollicité, le peintre Raymond L'Epée a accepté l'exécution de ces deux portraits comme une sorte de défi, à relever en marge de sa démarche picturale. Selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 25 mai 1979, le format est de 92 x 73 cm, sans cadre. La tête du modèle doit mesurer 22,5 cm et être située à 10 cm du bord supérieur de la toile. Les honoraires de l'artiste sont fixés à 5000 francs, y compris l'encadrement, et versés après l'acceptation du portrait par le Conseil d'Etat. Jusqu'ici, le gouvernement ne s'est guère transformé en un collège de critiques intransigeants, bien que le radical Carlos Grosjean ait refusé longtemps de se reconnaître dans le portrait exécuté par Maurice Robert.

Dialogue

Le Felber de L'Epée présente un visage grave, plutôt serein, finement travaillé. Cette tête réaliste paraît assez minuscule, malgré le pourtour réglementaire, au sommet d'un buste monumental et quasi hiératique. On dirait que le magistrat s'est coulé dans un costume taillé pour les hommes capables d'y entrer...

«Au siècle dernier, dit Raymond L'Epée, on devait pouvoir demander ça à n'importe quel peintre. Il est intéressant de se trouver confronté à un problème académique quand on s'est engagé dans une œuvre personnelle. J'avoue que j'étais inquiet avant de commencer le portrait de M. Felber, mon expérience dans ce domaine se limitant au portrait de Pierre Dubois qui m'avait justement recommandé à René Felber. Avant de le rencontrer, je ne connaissais mon modèle qu'à travers la presse. Nous sommes convenus de fixer cinq séances de pose d'une durée d'une heure. Pour un

Deux ans avant d'accéder au Conseil fédéral, René Felber voyait ses traits immortalisés par l'un des artistes majeurs de son canton

Felber par L'Epée



Plein cadre : le peintre Raymond L'Epée.

Photo Erling Mandelmann

magistrat perclus de rendez-vous, c'est beaucoup. Pour un peintre qui ne connaît pas son sujet, et de surcroît peu versé dans le portrait académique, c'est très peu.

»M. Felber venait ponctuellement à mon atelier, en début d'après-midi. Je l'installais sur une chaise, près d'une table. Je me tenais très près du modèle et je l'observais en lui posant des questions, et en écoutant ses réponses. D'habitude, je commence directement au pinceau, sans esquisser les traits au crayon. Par manque d'assurance, sans doute, et pour respecter à coup sûr les contraintes centimétriques, j'ai commencé par dessiner sur la toile. La difficulté, c'était de fournir quand même un tableau pas totalement étranger à ma manière, aujourd'hui figurative, et de situer la limite à partir de laquelle je pouvais prendre quelque liberté d'interprétation. Pour moi, il fallait que ce portrait demeure dans mon concept de la peinture. Impossible, par exemple, d'aller vers l'hyperréalisme, étranger à mon langage. Dans mes toiles, je cherche à traiter la couleur de telle manière que la lumière semble émaner des gens et des choses, traités en aplat. Impossible d'appliquer cette technique, ici, sans risquer de dériver dans une interprétation trop personnelle, avec une connaissance forcément superficielle du modèle.

Une présence de tribun

»M. Felber était un modèle agréable. C'est un type curieux, qui s'intéresse à la peinture. Il n'a jamais fait d'objection sur la proportion démesurée de son buste. Cette disproportion est voulue, car j'ai ressenti la forte présence physique de M. Felber, une présence de tribun. Je le voyais un peu comme une statue monumentale, sympathique, mais avec quelque chose d'incisif. S'il n'a pas critiqué l'énormité du buste, il a fait très tôt des commentaires sur sa coupe de cheveux, qu'il ne reconnaissait pas et que j'ai modifiée, redressant les mèches qui tombaient sur le front, jusqu'à ce qu'il ne dise plus : «Je ne suis pas coiffé comme d'habitude...» Il est normal d'être coquet quand on pose pour la postérité. Et puis, il s'est inquiété du fond rouge intense que j'avais appliqué au début, en arrière-fond, qu'il trouvait trop fort, et que j'ai modulé jusqu'à une teinte orangée.

»Je lui ai dit qu'il pouvait parler, et bouger, car je redoutais la gêne et la rigidité. Je lui posais des questions sur sa fonction, ses préoccupations et il répondait à tout cordialement, avec intelligence. Je dois dire qu'il était bavard, et bougeait beaucoup, presque trop à certains moments. En fait, je travaillais surtout après le départ du modèle que je venais d'observer intensément. Le portrait final est en partie une transposition. A la dernière séance, il a reçu l'aval de Madame, épouse redoutable entre toutes. La mère de Pierre Dubois, elle, avait eu de la peine à admettre la lippe de son fiston, accentuée par le poids de la pipe...»

Propos recueillis par
Jean-Bernard Vuilleme